

## **Photo d'étudiants**

### **CONDITIONS D'ADMISSION**

Les étudiants bénéficiaires de la formation du Master seront des étudiants disposant au moins de la maîtrise en sciences agronomiques ou disciplines associées ou des professionnels et cadres disposant d'un cursus similaire. Le recrutement se fera par le comité scientifique et pédagogique de la Faculté. Un quota de 30% au moins sera réservé aux étudiants africains et un autre quota d'au moins 25% réservé aux candidatures féminines. Les résultats des sélections seront transmis aux candidats et aussi postés sur le site WEB de l'UAM et des partenaires stratégiques. Pour les formations continues, le recrutement se fera en collaboration avec les centres spécialisés partenaires et les industriels.

**Pièces à fournir :**

**TELECHARGER ICI LA FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION  
PEDAGOGIQUE AU CERPP**

[MASTER](#)

[DOCTORAT](#)

[FORMATION MODULAIRE](#)